

COMMUNE DE LOIRON-RUILLÉ

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## ÉTUDE D'IMPACT PORTANT SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE LA GUERTIÈRE À LOIRON-RUILLÉ

Par arrêté 2024-027, a été prescrite l'enquête publique portant sur l'étude d'impact relative au projet de réaménagement du site de la Guertière à Loiron-Ruillé.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de **30 jours**, du **lundi 22 avril 2024 à 9h00 au vendredi 24 mai 2024 à 17h**.

Madame Sylvie FILHUE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

En mairie de Loiron-Ruillé - 13 rue du Docteur Ramé - 53320 LOIRON-RUILLÉ :

le lundi 22 avril 2024 de 9h00 à 12h00,  
le mercredi 15 mai 2024 de 14h00 à 17h00,  
le vendredi 24 mai de 14h00 à 17h00.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposées et consultables gratuitement à la mairie de Loiron-Ruillé, pendant la durée de l'enquête indiquée ci-dessus aux heures d'ouvertures :  
lundi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h00  
mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site internet dédié : <https://www.loiron-ruille.fr/>

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la mairie de Loiron-Ruillé.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner, le cas échéant, ses observations sur le registre d'enquête disposé sur les lieux de l'enquête publique ci-dessus indiqué ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

**Mairie de Loiron-Ruillé – 13, rue du Docteur Ramé - 53320 LOIRON-RUILLÉ**, en précisant « **À l'attention du Commissaire Enquêteur / Enquête publique portant sur le projet de réaménagement du site de la Guertière à Loiron-Ruillé** », pendant toute la durée de l'enquête (à compter de l'heure d'ouverture jusqu'à l'heure de fermeture).

Ces formalités pourront également être effectuées par voie électronique via l'adresse suivante : [contact@loiron-ruille.fr](mailto:contact@loiron-ruille.fr). Les observations et propositions reçues par voie électronique seront accessibles sur le site internet de la mairie.

Le public pourra recueillir toute information auprès de M. BOURGÉAIS Bernard, Maire par mail : [bernard.bourgeois@loiron-ruille.fr](mailto:bernard.bourgeois@loiron-ruille.fr) ou après de M. JALLU Gérard, 1<sup>er</sup> adjoint, Maire délégué de Ruillé par mail : [gerard.jallu@loiron-ruille.fr](mailto:gerard.jallu@loiron-ruille.fr) ou par téléphone au 02 43 02 10 24.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pendant un an à la mairie de Loiron-Ruillé aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune.

Bernard BOURGÉAIS,  
Maire de Loiron-Ruillé

